

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

AMENDEMENT

N ° AS618

présenté par

M. Philippe Vigier, M. Turquois, M. Isaac-Sibille, M. Grelier, M. Falorni et les membres du
groupe Les Démocrates

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.